



SDE 880- ÉCONOMIE CIRCULAIRE ÉCOLE D'ÉTÉ 2024

PROPOSITION DE MANDAT - VILLE DE MONTRÉAL

Organisation et contact : Service du développement économique de la Ville de Montréal

Personne contact : Yanis Voustad et Natacha Beauchesne, commissaires au développement économique - économie circulaire, <u>yanis.voustad@montreal.ca</u> / <u>natacha.beauchesne@montreal.ca</u>

Titre du mandat : Élaboration du premier plan d'action triennal rattaché à la Feuille de route montréalaise en économie circulaire

Contexte et objectifs du projet :

Consciente que la transition écologique constitue un impératif pour relever les défis liés à la crise climatique, la Ville de Montréal s'emploie depuis plusieurs années à mettre en œuvre des politiques et des stratégies audacieuses en faveur du développement durable. Dans le cadre du plan stratégique Montréal 2030, elle s'est notamment engagée à soutenir l'économie circulaire et à l'intégrer dans ses programmes, incitatifs financiers, projets de construction, etc.

Pour sa part, à travers ses Plans de relance économique (2020 et 2021)¹, le Service du développement économique de la Ville a indiqué ses intentions d'accélérer la transition circulaire des entreprises en élaborant et en mettant en œuvre une feuille de route. Par sa portée, elle s'adresse en premier lieu aux acteurs de l'écosystème d'affaires montréalais : les entreprises au sens large (industries, commerces, services, entreprises d'économie sociale, organismes à but non lucratif, etc.), les organismes de soutien et d'accompagnement de la communauté d'affaires (réseau PME MTL, incubateurs, chambres de commerce, sociétés de développement commercial, etc.) et les institutions de recherche (universités, centres collégiaux de transfert de technologie, centres de recherche, etc.). Elle vise également à faire évoluer les pratiques circulaires au sein de l'appareil municipal en décuplant les initiatives portées par les autres unités administratives de la Ville au bénéfice de leurs diverses clientèles.

Au printemps 2023, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation a tenu une consultation publique sur un projet de feuille de route. Dans leur <u>rapport</u>, les commissaires

¹ Ville de Montréal, <u>Plan de relance économique de Montréal – Une impulsion pour la métropole : agir maintenant (</u>2020) et <u>Plan de relance phase 2 – Agir maintenant pour préparer la relance (</u>2021).





soulignent le large consensus rencontré autour du cadre stratégique proposé et enjoignent la Ville à mettre en œuvre les orientations et les priorités contenues dans le document.

En mai 2024, la Ville de Montréal a officiellement adopté la <u>Feuille de route montréalaise en économie circulaire</u>. Ancré dans la vision d'une métropole circulaire à l'horizon 2030, ce document définit les orientations (4), les priorités stratégiques (13), ainsi que les chaînes de valeur sectorielles (5) sur lesquelles la Ville entend concentrer ses efforts dans un premier temps.

Orientations, priorités et chaînes de valeur sectorielles de la Feuille de route

Orientation	Faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire
1.1	Soutenir les partenaires de l'écosystème dans l'accompagnement des entreprises et le renforcement des compétences
1.2	Développer et collaborer à la mise en place d'outils financiers pour favoriser la transition des entreprises et le développement de solutions innovantes
1.3	Sensibiliser et outiller les entreprises à saisir les opportunités d'affaires liées à l'économie circulaire
Orientation 2	Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires Bioalimentaire; construction, rénovation, démolition; textiles; plastiques; mobilité et logistique
2.1	Assurer les conditions permettant de compléter les chaînes de valeur circulaires (boucler les boucles)
2.2	Soutenir activement la recherche, la collecte et la valorisation des données et des connaissances
2.3	Favoriser l'implantation de lieux phares et le développement de projets structurants facilitant l'innovation, l'expérimentation et la commercialisation de solutions circulaires
Orientation	Stimuler le déploiement de stratégies circulaires porteuses
3.1	Encourager la réduction à la source et les processus de conservation de valeur, notamment en soutenant le réemploi et la réparation (commerces, entreprises d'économie sociale, plateformes d'échanges, lieux de réparation, etc.)
3.2	Décupler le potentiel qu'offrent les modèles de circularité que sont l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative et la symbiose industrielle
Orientation 4	Assurer l'exemplarité de la métropole et rayonner
4.1	Développer un projet pilote visant l'implantation territoriale de la circularité dans un secteur industriel ou commercial
4.2	Actionner les leviers «approvisionnement» et «réglementation» pour faire évoluer le marché
4.3	Développer le «réflexe circulaire» dans les projets et pratiques municipales
4.4	Utiliser les lieux et ressources de la Ville comme vecteur de circularité
4.5	Promouvoir les bonnes pratiques et les innovations montréalaises ici et à l'international

La prochaine étape consiste à élaborer un plan d'action qui viendra concrétiser les 13 priorités stratégiques énoncées dans la feuille de route. Ce plan guidera ainsi les gestes à poser au cours des





trois prochaines années par l'administration montréalaise. Il devra également tenir compte des <u>recommandations émises</u> par la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation dans le cadre de la consultation publique tenue au printemps 2023.

Le mandat :

Le mandat confié à l'équipe vise à soutenir la Ville de Montréal dans l'élaboration d'un plan d'action en économie circulaire. Plus concrètement, il s'agira d'identifier, de suggérer et de documenter les actions les plus porteuses à entreprendre par l'administration montréalaise pour la période 2024-2026. Par souci de rationalisation des dépenses publiques, les suggestions devront s'inscrire dans un cadre budgétaire réaliste (≤5 M\$ au total) et nécessiter des efforts mesurés de la part des employés municipaux.

Plan de travail suggéré

- 1. S'approprier le contenu de la <u>Feuille de route montréalaise en économie circulaire</u> et comprendre les intentions sous-tendant les 13 priorités stratégiques ;
- 2. Identifier des actions concrètes et réalisables pour répondre à chacune des propriétés (de 1 à 3 actions par priorité) ;
- 3. Documenter <u>sommairement</u> chacune des actions proposées (description, objectifs, budget et retombées attendues)

Les propositions peuvent s'appuyer en partie sur une revue bibliographique des plans d'action mis en œuvre par d'autres municipalités et régions inspirantes (Amsterdam, Rotterdam, Londres, Paris, Bretagne, Région de Bruxelles-Capitale, Glasgow, Oslo, Melbourne, Edmonton, Calgary, etc.). Elles peuvent s'adresser à n'importe quel service central ou arrondissement de la Ville de Montréal.

Option pour simplifier le mandat, le cas échéant

Compte tenu du nombre relativement important de priorités, il est attendu que l'équipe en charge du mandat traite en premier lieu :

Priorités	Libellés
2.1	Assurer les conditions permettant de compléter les chaînes de valeur circulaires (boucler les
	boucles)
2.2	Soutenir activement la recherche, la collecte et la valorisation des données et des
	connaissances
2.3	Favoriser l'implantation de lieux phares et le développement de projets structurants
	facilitant l'innovation, l'expérimentation et la commercialisation de solutions circulaires
3.1	Encourager la réduction à la source et les processus de conservation de valeur, notamment
	en soutenant le réemploi et la réparation (commerces, entreprises d'économie sociale,
	plateformes d'échanges, lieux de réparation, etc.)





3.2	Décupler le potentiel qu'offrent les modèles de circularité que sont l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative et la symbiose industrielle
4.1	Développer un projet pilote visant l'implantation territoriale de la circularité dans un secteur industriel ou commercial

Si elle dispose de suffisamment de temps, l'équipe pourrait également suggérer des actions pour les autres priorités.

Livrables:

Un rapport ou une présentation d'une vingtaine de pages (hors annexes) incluant du texte, des tableaux, des images, des liens hypertextes vers la source, etc.

Idéalement, ce rapport comprendrait:

- Des fiches d'action incluant une description sommaire du projet et de ses objectifs, une estimation approximative des coûts et des ressources humaines nécessaires à leur mise en œuvre, leur échéancier et les retombées attendues
- Un tableau synoptique permettant de visualiser l'ensemble des actions proposées par priorité

Ressources:

Pour la réalisation du mandat

- Feuille de route montréalaise en économie circulaire 2024-2030
- Rapport et recommandations de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
- Rapport sur l'écart de circularité de Montréal (Circle Economy, mai 2024)

Pour mieux comprendre la démarche de Montréal en économie circulaire

- Approche de Montréal en économie circulaire, voir l'article : <u>L'économie circulaire, un modèle</u> <u>économique d'avenir</u>
- La première analyse sur l'état de la circularité à Montréal réalisée par Circle Economy (ce document est aussi disponible en anglais) Il s'agit d'une analyse de flux de matières (MFA)
- Document sur la gouvernance de l'économie circulaire à Montréal réalisé avec l'OCDE
- <u>Résultats d'ateliers internes</u> sur l'économie circulaire réalisés dans le cadre de notre participation à l'initiative pancanadienne <u>Villes et régions circulaires</u>
- montrealcirculaire.org, la plateforme de référence en économie circulaire pour Montréal

Pour mieux comprendre comment cela s'applique au milieu canadien et québécois

- Rapport sur l'indice de circularité du gouvernement du Québec
- Un tournant décisif : Rapport sur l'indice de circularité du gouvernement du Canada
- <u>Le vocabulaire de l'économie circulaire de l'OQLF</u>